

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie ; Un type de texte ou un genre de discours ?

Historical speech in secondary teaching in Algeria. Nature of text or speech type?

LASHEB Mohammed^{1*}, LASHEB Baghdadi²

¹Université Mustapha Stambouli Mascara (Algérie),

lasheb.mohamed@yahoo.fr

² Ecole normale supérieure Laghouat (Algérie),

lasheb_baghdadi@yahoo.fr

Reçu le:16/05/2021

Accepté le:05/09/2021

Publié le :30/09/2021

Résumé : La valeur et l'intérêt de la question du genre demeurent deux points de chutes scientifiques importants au vu du tempérament problématique qu'ils dégagent. Expliciter cette question rappelle, indéniablement, la nécessité de prévoir non seulement des perspectives de recherche scientifiques traitant les concepts opératoires mais aussi, des perspectives didactiques. L'enchevêtrement des domaines d'application et la relation de la question du genre aux autres concepts et notion génèrent, sans doute, des contraintes et des difficultés de désignation et d'étiquetage en théorie. Il est plus que nécessaire, aujourd'hui, de proposer une épistémologie du genre afin d'éclairer et démêler cet entrelacement de notions autour du genre textuel.

Mots clés : Genre, généricité, type de texte, discours, pragmatique.

Abstract: The value and the importance of text nature are two important scientific points due to the problem they. The clarification of this issue does not require the necessity of expecting perspectives of scientific research that not only addresses procedural concepts, but also calls for teaching perspectives. The overlap of the fields of application and the relationship of the issue of type to other concepts

* LASHEB Mohammed

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?

and ideas could generate constraints and difficulties to design and label theory. Accordingly, it has become a must to more than today to suggest an epistemology of the variety in order to clarify the ideas about the text variety.

Keywords: Nature, genericity, type of text, speech, pragmatic.

Introduction

Tout apprentissage, dans les différents domaines de la vie, passe inévitablement par la lecture. Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'importance capitale de l'acte de lire dans sa diversité de formes¹. D'un côté, le premier mot du coran s'inscrit comme une phrase « *injonctive* »² incitant l'homme à lire. D'un autre côté, tous les livres sacrés, qui véhiculent d'ailleurs les premiers messages de l'existence, sont des textes assurant la communication entre créateur et créatures. Et ce, pour des raisons pédagogiques. Toutefois, en consultant ces textes dont la visée est purement celle de faire apprendre et comprendre la vie aux créatures, il n'est nullement question d'un texte entièrement explicatif comme l'impose la visée du texte sacré. Nous y constatons, d'ailleurs, une certaine diversité de types textuels qui viennent s'imbriquer ; explication, narration, recommandation et argumentation.

Le texte, proprement dit, est un objet d'étude à la fois fondamental et complexe qui mérite une attention scientifique particulière. Ce tissu de lettres revêt d'une grande importance de par sa fonction didactique, pédagogique et communicationnelle. Partant de ce principe, nous supposant qu'il existe une catégorisation de textes beaucoup plus savante, d'un certain niveau d'appréhension, que celle qui s'appuie sur des caractéristiques linguistiques propres à chaque type de texte. Il est imposant donc de séparer la visée et/ou type de texte du genre de discours.

A cet effet, la question du genre demeure un point problématique suscitant un débat interdisciplinaire plus pointu. Notre

¹ Le mot lecture renvoie à différentes acceptions dont l'interprétation, la compréhension, le déchiffrement, etc. Nous lisons un texte écrit comme nous lisons une action, un fait ou une pensée.

² « lis », est le premier mot-phrase formulé dans le coran. Il est au mode impératif.

travail sera fondamentalement articulé sur trois points essentiels, interdépendants et qui nous permettraient d'aborder la question du genre et d'y apporter une réflexion scientifique d'une manière moins vague.

Lorsqu'on se projette de se prononcer sur un sujet scientifique quelconque, un premier réflexe à la fois méthodologique et pragmatique se présente et s'impose à l'esprit ; celui de l'approcher par ce qui est important d'un point de vue pratique. Pour aborder ce sujet, il serait donc convenable de voir de près sa valeur et/ou son intérêt en linguistique.

Il s'agit donc, dans un premier temps de démontrer ou de montrer l'intérêt que porte cette notion du genre ; d'abord, dans une perspective didactique (par rapport aux étudiants) et ensuite, dans une autre perspective scientifique, relative à la recherche, en tant que concept opératoire (pour les étudiants chercheurs). En notre qualité d'enseignants et chercheurs, à la fois, les deux perspectives relatives à l'intérêt du genre -pour les étudiants que nous avons et pour les étudiants que nous sommes- nous semblent indissociables. Dans un second temps, il convient de préciser ou de délimiter le domaine d'application de cette notion du genre en relation très étroite avec d'autres notions et concepts opératoires. Cela nous amène à soulever quelques contraintes et difficultés qui limitent le champ d'application des genres de discours.

Enfin, le troisième point consiste à tracer quelques horizons, notamment d'un point de vue épistémologique ; par rapport à la question du genre et à la discipline.

Notre problématique s'articule donc autour du genre et de la généricité tout en prenant comme corpus illustratif les textes supports proposés aux élèves de la classe terminale. Nous illustrons donc notre réflexion à partir des textes d'Histoire du premier projet didactique dont l'objet d'étude est : « Texte et document d'Histoire ». Nous tentons, ainsi, de s'arrêter aux points problématiques de la question du genre, et de démontrer la complexité de la généricité à travers ces textes supports.

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?



1. Observables

Le cas du tract comme texte d'Histoire (document authentique) proposé à la page 74 du manuel scolaire illustre parfaitement la notion de généricité dans la mesure où le contexte et les conditions d'énonciation le bascule d'un genre politique (à l'époque) et d'un type injonctif à un discours historique avec une injonction sans possibilité de réalisation ou d'actualisation d'un point de vue pragmatique. Il est de même pour le genre épistolaire dans les exemples de lettres proposées à l'étude comme texte d'Histoire et dont la visée était, au moment de la production, communicative. Pour une meilleure présentation, nous illustrons par les observations suivantes :

-Nous remarquons, dans le texte intitulé *La population urbaine en Algérie dans les années 1920*, de KADDACHE Mahfoud³, l'introduction du *discours explicatif* manifesté par des procédés explicatifs tels ; la reformulation (seuls les rachats des terres par les Indigènes et la misère, « *mère du banditisme* », inquiétaient les Européens, P17) et l'illustration (tableaux, P18), ou encore ce passage purement théorique et explicatif : « *La population musulmane atteignait au recensement de 1921 le chiffre de 4.923.186, en augmentation de 182.660 sur celui de 1911. [...] De son côté la population européenne avait augmenté de 35.804, avec un taux de croissance de (4,87%)...* » (Manuel scolaire, 2016/2017 :17). Ensuite, on y remarque aussi le procédé explicatif de l'énumération dans le texte intitulé *Les algériennes et la guerre*, de Khaoula TALEB IBRAHIMI⁴ qui écrit : « *[...] Héberger des hommes inconnus chez soi, perturber l'agencement ancestral des maisons, organiser des réunions, installer des caches, [...], faire des fêtes familiales, des meetings, etc. ; ce sont là des actions ...* » (Manuel scolaire, 2016/2017 : 52).

-Nous remarquons un début de texte purement descriptif dans le texte : *Delphine pour mémoire*, de Didier DAENINCKX, un passage descriptif aux allures de commencement d'un récit. Il y est

³ Extrait de : « Histoire du nationalisme algérien » SNED, Alger, 1981

⁴ Extrait du livre « Mémoire collective », de M. HARBI et B. STORA, Hachette Littérature. 2004

écrit : « *J'ai dix ans. Devant moi un homme marche sur le trottoir, au milieu s'autres hommes, avenue de la République à Aubervilliers. Il porte un sac sur l'épaule, un de ces sacs bon marché, imitation cuir dans lesquels on rangeait sa gamelle. Plus loin, deux policiers immobiles scrutent les visages...* » (Manuel scolaire, 2016/2017 : 27).

Nous notons également qu'il est important de souligner ; Le discours direct, le témoignage, ou la présence de l'auteur-narrateur qui sont manifestés dans les textes : *Histoire du 8 mai 1945*, de M. YOUSFI, pp 30-31, et *Le 1^{er} Novembre 1954 à Khenchela*, de Salem BOUBAKEUR à la page 33. Le témoignage, qui est un procédé fort sollicité dans le discours historique, s'inscrit comme un énoncé ancré directement dans le texte à travers lequel le « témoin » décrit, commente, juge et relie les faits de façon parfois subjective versant ainsi dans le discours argumentatif. Il est d'ailleurs précisé sur le manuel dans la rubrique : *à retenir* : « *le texte historique ne relève pas de la simple narration de faits mais aussi du discours argumentatif (volonté de convaincre le lecteur d'une vision propre à l'auteur)* ». (Manuel scolaire, 2016/2017 :40).

L'on remarque aussi un texte poétique de Yacine KATEB à la page 38 du manuel scolaire qui traite de la résistance de l'ALN et du FLN. Cette poésie proposée à l'étude était dédiée aux manifestations du 11 décembre 1960 à Alger, publiée par le journal « El Moudjahid » N81 le 4 juin 1961.

Enfin, nous observons un appel (texte injonctif), un extrait de la *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie (dite « des 121 », septembre 1960)*⁵ à la page 74 du manuel scolaire. L'injonction est manifestée par l'implication directe de l'auteur par le pronom personnel « nous », la présence de verbes de modalité « devoir » et les verbes performatifs « juger, considérer », etc.

Ce sont là des points qui interpellent sur la question de la généricité ; un concept difficile à faire assimiler aux élèves de la classe terminale. S'agit-il alors de *type de texte* ou de *genre de discours* ? Les genres de discours représentent alors une notion exploitable dans le domaine de l'enseignement, « *ils sont*

⁵ Extrait de : « Les porteurs de valises », pp193-194, dans *El l'Algérie de libéra*, de M. KADDACHE, Edif 2000, p 204

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?

donc utilisables dans l'enseignement/apprentissage : vagues modèles de textes, ils sont actifs en ce qu'ils peuvent être ancrés dans la compétence communicative des locuteurs. C'est là toute la supériorité sur les typologies de textes « scientifiques » mais extérieurs que la didactique est conduite à solliciter » (Beacco, 23 : 1991)

2. L'intérêt du « genre » en didactique et en linguistique

Pour ce qui est de l'intérêt de cette notion du genre pour les étudiants (lycée, graduation), nous partons du constat que les enseignants sont souvent appelés à répondre aux questions portant sur le genre de discours (à distinguer de type de texte) et qui méritent, ici, toute notre attention. Une simple consultation des consignes accompagnant les textes supports confirme suffisamment nos propos sur cette confusion (type de texte et genre).

Durant notre expérience dans l'enseignement secondaire, nous nous sommes incessamment confrontés à cette problématique. Il arrive, par exemple, que l'enseignant soit interrogé sur le genre précis d'une lettre échangée entre deux combattants de la cause algérienne durant la guerre de libération (période coloniale). Une lettre qui fait l'objet d'un support didactique proposé dans le manuel scolaire⁶ dans le cadre d'une étude sur les documents d'Histoire. Il est de même pour l'article de journal, français ou algérien, qui porte sur les événements du 8 mai 1945, qui date de cette époque et qui est actualisé par une autre instance ou institution en tant que document d'Histoire.

L'étudiant qui n'est pas suffisamment initié à la question du genre ne perçoit pas facilement l'étendue et la complexité du phénomène dans sa volonté - de fixer les limites et les contours des genres de discours - qui se dégagent à travers sa question. D'abord en raison de son parcours formatif, plus ou moins limité⁷. Et puis, en

⁶ Le premier projet didactique dans le manuel scolaire de la classe terminale, toutes filières confondues, porte sur le document d'Histoire ou il est question d'aborder plusieurs supports de natures différentes.

⁷ Dans l'enchaînement des paliers éducatifs, le point est mis sur la capacité de reproduire. L'expression écrite, étant l'exercice qui clôture les séquences

raison de ce que nous pouvons qualifier de *rigidité de perception* ; il se limite à l'aspect statique de la question en s'accrochant aux repères fixes⁸. Les concepts de fluctuation, de continuum ou de dynamisme ne sont pas encore bien appréhendés et bien ancrés dans son esprit, ils sont des déductions psychologiques et mentales respectivement ressenties et opérées.

À son stade, à son niveau de savoir et de connaissances, on peut donc se limiter à donner des réponses simplistes, voire même, réductrices pour répondre à la question de l'étudiant. On peut évoquer une définition du genre en tant que pratique ou activité discursive qui relève d'un domaine particulier. On peut aussi avoir recours à la notion d'énonciation, comme « potion magique », pour expliquer que les conditions d'énonciation diffèrent d'une situation à l'autre en impliquant l'énoncé en question (lettre ou article de journal) dans l'*inter-discours*⁹.

Même si un étudiant de la graduation -après tant d'années de vulgarisation de concepts théorique dans ce sens- est censé pouvoir distinguer nettement entre type de texte et genre de discours, il n'en demeure pas moins que la question du genre, qui s'inscrit dans un continuum (la généricité), lui échappe parce qu'elle implique d'autres disciplines et fait appel à d'autres niveaux d'analyse telles que la sémantique, la pragmatique, voire même la sémiotique. Ainsi, par son aspect de fluctuation, la notion du genre dénote d'un caractère pluridimensionnel.

3. Aspect dynamique de la question du genre

Pour dégager l'aspect dynamique de la question, tel qu'il a été proposé par Jean Michel ADAM, il nous est incontournable de considérer le changement de paradigme. C'est-à-dire le passage d'un genre à l'autre dans le même énoncé par un travail sur les trois plans de l'orientation générique des énoncés, à savoir ; la production, la

didactiques, s'inscrit comme une épreuve dans laquelle l'apprenant est appelé à produire un texte sur le modèle étudié (texte support).

⁸ On entend par repères fixes, les caractéristiques textuelles et discursives propres à chaque type de texte ; les temps verbaux, critères lexicaux, les embrayeurs, etc.

⁹ Nous adoptons ce concept pour désigner une situation particulière de changement de paradigme dans le même texte ou l'imbrication de plusieurs discours dans le même énoncé

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?



réception-interprétation et l'édition. Ce qui serait donc plus intéressant et plus rentable à étudier provient de l'analyse de l'imbrication de plusieurs discours et par le passage d'un discours à l'autre dans le même énoncé.

Dans la pratique didactique avec nos étudiants, nous ne sommes pas encore à une véritable dynamique de mise en discours et d'interprétation des énoncés. Cette dynamique est une réalité qui mérite un détachement, un effort d'abstraction et de distanciation parfois « vertigineux ».

Cependant, pour une approche globale de la question du genre notamment dans la recherche scientifique, nous citons George MOUNIN dans sa préface *d'Introduction à la sémiologie* où il se prononce sur l'état actuel du monde des idées. À notre époque de la consommation rapide où les idées sont comparées à des produits du prêt-à-porter rapidement usés pour devenir du prêt-à-jeter, il écrit dans ce sens : « *À peine nées, les théories originales sont commercialisées culturellement par le journalisme, diffusées comme des produits nouveaux, usées comme eux, puis rejetées au profit d'une autre nouveauté, sauf dans le cadre étroit de ceux pour qui, ce n'était pas des sujets de conversation mais des instruments de travail scientifique* » (Mounin, 1970)

À la lumière de cette citation, il nous appartient à présent d'établir le lien ou de rapprocher le sujet de cette citation à notre sujet en question. Pour y parvenir, une interrogation majeure s'impose : Peut-on parler d'un simple sujets de conversation qui suscite un débat d'opinions théoriques ou d'instruments¹⁰ de travail scientifique dans le cas de la notion du genre ?

On serait, à l'unanimité, contraint d'opter pour la deuxième proposition. Néanmoins, beaucoup plus qu'un instrument de travail, il s'agit dans le cas des genres de discours d'un instrument de lecture et

¹⁰ De par notre statut d'enseignants-chercheurs, il est plus approprié d'aborder le sujet d'un angle scientifique et approfondi impliquant ainsi toutes les disciplines qui tirent de la question.

même d'évaluation d'un travail de recherche scientifique, surtout lorsque ce dernier porte sur un support écrit.

Quand on entreprend un travail d'analyse sur un texte, on est forcément appelé à définir l'objet d'étude. Or, toute définition implique certainement une typologie, une classification et donc une certaine catégorisation à partir des propriétés ou des modalités du texte en question. Ainsi, toute entrée d'analyse, toute pénétration de corpus exige alors une certaine définition, une certaine catégorisation et un recours obligatoire à la question du genre.

Dans des travaux¹¹ de recherche antérieurs, nous avons entrepris une étude qui porte sur le document d'Histoire et dont l'objectif consistait à dégager les représentations de la guerre d'Algérie à travers les textes proposés dans le manuel scolaire des classes de terminale. Il s'agissait bien sûr d'un corpus hétérogène (lettre, article de journal, appel, tract, texte extrait d'un roman, etc.) qu'il fallait analyser sur plusieurs plans ; linguistique, micro-, macro-, structurel, pragmatique et enfin, logico-sémantique pour essayer de dégager quelques régularités quant au fonctionnement des modalités d'écriture.

En dépit d'un travail essentiellement descriptif pour définir et catégoriser l'objet à l'étude, nous nous sommes rendus à l'évidence que notre corpus particulier nous a dicté sa propre démarche, sa propre méthode de recherche et son approche particulière, en aboutissant à son propre cadre théorique. Nous admettons dès lors qu'à l'origine de toute théorie, il existe un corpus particulier, d'où la grande importance du choix de ce dernier dans la recherche scientifique. (Lasheb, 2013)

Dans ce travail de recherche, la notion du genre nous a permis de procéder de manière radicale en répertoriant notre propre corpus sur la base des critères et des variables de classification aussi hétérogènes et de nature différentes que les textes à l'étude et qu'il a fallu réadapter au besoin du corpus. C'est justement cette différence de nature et cette hétérogénéité des propriétés et des critères de classification qui nous amènent à soulever le deuxième point des

¹¹ Nous (co-auteurs) avons abordé le sujet sous différents angles de vue dans une thèse de magistère et dans un article scientifique.

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?



contraintes et des difficultés relatives à la catégorisation ; le registre de la qualification est insuffisant pour désigner certaines réalités langagières aussi complexes que fondamentales.

4. Contraintes et difficultés

Il s'agit essentiellement d'un problème de désignation, bien justifié, puisque nous ne disposons que de la langue pour travailler sur la langue ; Et ce, dans toutes les disciplines qui se réclament de la linguistique saussurienne. La langue accuse un manque terrible lorsqu'il s'agit de la catégorisation de l'étiquetage de certaines situations, de certaines réalités langagières ou des idées élaborées autour de ces réalités de langue.

Quand on vient, par exemple, à parler de fluctuation ou de complexité dans l'analyse de certaines réalités de langue, le problème ne pourrait résider que dans l'impossibilité de saisir cette réalité par un concept propre et approprié. Sinon, qu'est-ce qui empêcherait les linguistes de forger ces nouveaux concepts pour couvrir ces réalités langagières et pour renforcer le matériau d'analyser qui n'est autre que la langue-moyen ? Il suffit de se démarquer de l'objet d'étude dans cette distinction langue objet/moyen¹² pour pouvoir approcher la langue de manière suffisamment détachée, objective, et donc, suffisamment scientifique.

Les exemples qui illustrent cette contrainte de désignation et d'étiquetage ne manquent pas. Il suffit d'ailleurs de remarquer que certains termes de spécialité en linguistique, dans l'analyse de

¹² La langue, comme l'affirme Saussure, est un objet d'étude en elle-même et pour elle-même. D'où la fonction métalinguistique du langage. Un terme peut avoir, en effet, plusieurs acceptions : usuels et opératoires. En sciences naturelles et techniques, on distingue objet et moyen ; le microscope est, par exemple, un outil (moyen) pour analyser les phénomènes d'étude (objets). En linguistique les deux se mêlent ; en langue usuelle sans désignation et sans hiérarchisation (langue objet), le terme discours signifie un échange de parole, alors qu'il peut signifier en langue moyen « type de texte » en analyse de discours, il peut s'opposer à « récit » en analyse textuelle, comme il peut renvoyer au discours rapporté (direct et indirect) en grammaire.

discours, sont très encombrés sémantiquement. Ces termes traversent les deux niveaux distincts de la langue (niveau objet d'analyse, niveau moyen d'analyse); d'où une ambiguïté certaine et relative à la délimitation des concepts opératoires.

Le terme « discours », pour ne citer que le terme le plus fréquent, le plus récurrent en linguistique, peut avoir plusieurs acceptions; échange de propos, système d'organisation qui se distingue du récit, pratique discursive qui relève d'un domaine particulier. Souvent, ces termes employés dans l'analyse en tant que concepts opératoires, sont empruntés à d'autres champs disciplinaires; le terme genre lui-même est emprunté à la biologie.

Cette contrainte de désignation est un facteur d'ambiguïté bien avéré auquel s'ajoutent d'autres facteurs non moins contrariants. Le recours à l'exemple est aussi un autre procédé d'explication qui consiste à opérer un certain rapprochement, une certaine analogie entre deux états de fait qui ne sont pas toujours compatibles.

D'un point de vue logique, il n'existe aucune équivalence entre le monde perceptible, concret et objectif des deux faces d'une pièce de monnaie, le recto et le verso d'une feuille et la dualité du signe linguistique dans la définition de F. de Saussure, ou encore, entre la valeur d'un mot dans la langue et la pièce d'un échiquier (jeu d'échec).

Il est de même pour le terme genre dans sa définition. Et puisqu'on assiste à un éclatement de cette notion, dans la mesure où il pourrait exister autant de genres que de discours réalisés, les linguistes ont souvent recours aux exemples, à la comparaison pour mieux appréhender ou expliquer ce concept. Cependant, à cet effet même d'éclatement de concept, J.M. ADAM cite BRONCKART pour nous offrir d'autres perspectives de procédés plus scientifiques, même avec un recours à l'exemple; « *Les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif. Les paramètres susceptibles de servir de critères de classement sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction* » (Adam, 85-86 :1999)

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?

Pour ne pas décourager le linguiste, Jean Michel ADAM affirme encore : « *Le jugement d'appartenance d'un texte à un genre est aussi flou que l'opération de catégorisation par exemple des objets du monde..* » (Adam, 83 :1999) Le recours à l'exemple dans cette citation de Jean Michel ADAM ne marque aucun écart par rapport à la logique ; les deux réalités comparées relèvent du même procédé de catégorisation.

Néanmoins, ce que l'on pourrait reprocher à la théorisation en linguistique est le vague ou la vacuité de certaines expressions, très en vogue, qui servent de définitions aux concepts opératoires ; « *Si l'on tient à parler de « types » au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques socio-discursives, c'est-à-dire de genre* » (Adam. JM, 1999:86). Ou encore dans la définition de BRONCKART donnée au texte ; « *unité de communication d'un rang supérieur* ». (Bronckart, 137 :1997) Ainsi, pour une approche un peu plus objective et scientifique, la question reste à savoir comment peut-on mesurer ou quantifier cette hauteur, cette supériorité, et par rapport à quels repères.

Enfin, l'autre facteur d'ambiguïté est le recours à d'autres concepts opératoires, aussi flous, proches ou relevant du même champ disciplinaire pour définir le genre par exemple. François RASTIER ; « *Un genre est ce qui rattache un texte à un discours* », ou encore « *Le genre ne prend sens que dans l'énonciation* » (Rastier, 40 :1989). Et c'est justement ces contraintes et ces limites de catégorisation, de définition qui nous imposent une certaine configuration épistémologique en perspective, en occurrence, par rapport au concept « genre » et à la discipline, la linguistique, par extension

5. Quelques horizons ; perspective épistémologique

Dès lors, il serait très intéressant d'envisager l'aspect historique de la question du genre pour lever l'ambiguïté. L'analyse des discours doit intégrer des données socio-historiques en considérant la langue

comme une manifestation sociale, pour une approche globale, et proposer des catégories et des concepts qui permettent de penser les conditions psychosociales de production et de réception.

Dans le discours historique relatif à l'Histoire de l'Algérie durant la colonisation, le besoin de mémoire est un autre trait saillant qui marque une certaine rupture avec le genre ethnographique et anthropologique qui l'a pourtant engendré. Qu'en est-il des gravures rupestres sur les parois des grottes chez l'homme primitif ? Peut-on parler alors dans ce cas d'un « méga-genre » générateur, à l'origine, qui englobe tous les genres et dont la compréhension pourrait éclairer le monde ou il suffit tout simplement d'admettre un aspect particulier qui le réduit à un fait singulier ?

Nous devons donc considérer le paramètre ou l'aspect historique de la question du genre et de la discipline aussi pour voir comment les choses évoluent et pour mettre en évidence les éléments distinctifs et significatifs. Avec un rappel dans l'histoire de la discipline, le genre nous ouvre des perspectives de recherche. C'est dans cet esprit et pour rejoindre la conception de BRONCKART des genres de discours comparées à des formes de langues (arbitraire par définition) que TOMACHEVSKI propose de réaliser une approche descriptive dans l'étude des genres et de remplacer la classification logique par une approche pragmatique et utilitaire.

À partir de ce moment, on pourrait donc dans une perspective didactique, mettre en évidence les incidences du choix d'un genre sur la langue et la construction même d'un texte. Il suffit d'adopter un réflexe méthodologique qui devrait être à la base pour accompagner le processus de toute réflexion scientifique.

On pourrait ainsi concevoir une science de la discipline qui saurait prendre en charge les procédés d'approche et de catégorisation spécifiques et appropriés à la linguistique. Une sorte de métalinguistique dont le travail consiste non seulement à suivre l'évolution historique et épistémologique de la discipline, mais aussi, à vérifier la fiabilité des procédés et des techniques employés à l'investigation des corpus et à l'élaboration des théories ; une science qui ferait le gendarme de la discipline et qui saurait se justifier en tant que tel par un recours fondamental et permanent au sens de la logique.

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?



Il serait probablement inutile d'illustrer combien l'ouvrage de Jean Michel ADAM ne manque pas de ces passages à caractère épistémologique. Encore faudrait-il simplement distinguer entre deux niveaux d'appréhension et d'analyse tout à fait différents. Cela relève de la scientificité de la discipline.

Conclusion

Au stade de l'enseignement secondaire le concept du genre se résume généralement dans la notion de l'énonciation ou il est question d'un « *acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation* » (Maingueneau, 09 : 1994). Toutefois, on assiste à l'exclusion du produit (énoncé produit de l'énonciation) qui est censé être proposé à l'étude dans toute sa complexité et son architecture. C'est pourquoi d'ailleurs il serait opportun d'adhérer à la proposition de Jean Michel ADAM selon laquelle il existe deux niveaux d'analyse possibles en raison de l'hétérogénéité et de la complexité des structures textuelles. Le théoricien évoque un niveau *séquentiel* moins complexe qui se caractérise par une certaine régularité (séquence descriptive, argumentative, narrative, dialogale, explicative, etc.) et un niveau plus élevé, spécifique, complexe et relatif au texte.

Quand on essaye de négocier les obstacles pour asseoir les fondements d'une discipline en écartant ce qui n'est pas recommandable, le choix du corpus qui se prête à l'étude est une étape fondamentale qui équivaut le recours à l'exemple, à la phrase ou à l'énoncé, comme objets d'étude, dans l'élaboration des règles de fonctionnement. Dans le présent travail, nous nous sommes appuyé sur un corpus authentique destiné aux élèves de la classe terminale dans une situation enseignement/apprentissage, ce qui a cadré notre étude et a permis l'extrait de réelles situations adéquates à notre recherche.

L'écriture de l'Histoire est au cœur d'un grand débat scientifique de par ses modalités, ses technicités et ses valeurs, entre autres. Ceci est d'ailleurs observé comme une motivation parmi tant

d'autres justifiant la proposition à l'étude du texte d'Histoire dans le manuel scolaire. Nous avons vu qu'il serait d'une grande rentabilité de travailler la notion du genre dans le texte d'Histoire qui présente l'avantage et la particularité d'une référence au monde réel et d'un cadre bien limité dans l'espace et le temps ; autant d'éléments objectifs qui pourraient basculer la notion et baliser la discipline beaucoup plus dans la scientificité.

L'objectif étant d'analyser comment se présente, dans toute sa complexité, la question de la délimitation des genres, et par extension en linguistique, la délimitation des concepts issus de toute catégorisation, le discours historique est un genre assez récent où l'on dispose suffisamment de traces de sa généricité, de son changement (dans l'espace et le temps) et de son éclatement pour qu'il soit très significatif, propice et recommandable à l'étude.

La particularité dans le discours historique réside, entre autre, dans le facteur temps. Nous avons, en effet, démontré à travers nos observations que le cadre temporel est très important dans tout ce qui relève des paramètres et des caractéristiques textuelles d'un support dans la mesure où le temps (moment de production par rapport au moment de l'étude), l'intention de communication (objectifs) et les conditions de production de l'instance d'émission opèrent un changement sur le genre du discours historique. Ces concepts opératoire se traduisent, justement, et se résument en « situation d'énonciation » dans le manuel scolaire.

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel. (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris

BEACCO Jean-Claude. (1991), *types ou genres ? Catégorisation des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite*.

Etudes de linguistique appliquée, Didier.

BRONCKART Jean-Paul. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niestlé. Lausanne-Paris, N83

Le discours historique dans l'enseignement du secondaire en Algérie. Un type de texte ou un genre de discours ?



MAINGUENEAU Dominique. (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris

MOUNIN George. (1970), *Introduction à la sémiologie*, Minuit, Paris

RASTIER François. (1989), *Sens et textualité*, Hachette, Paris

Manuel scolaire de français, 3^{ème} année secondaire (2016/2017), Office National des Publications Scolaires. Alger

LASHEB Mohammed. (2020), « *Regards sur le texte d'histoire proposé aux élèves de la classe terminale* » In, *Alnaciriya*, N° 01. Vol 11.

LASHEB Baghdadi. (2013), *Représentations de la guerre d'Algérie à travers le manuel scolaire des classes de terminale*. Mémoire de magister. Université d'Oran. Algérie, 2013.